

## Secteur municipal

### Un médiateur-arbitre impose deux conventions

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le médiateur-arbitre Nicolas Cliche a rendu ses décisions dans les différends qui opposaient la Ville et les deux syndicats des employés municipaux. Précisons que, depuis la fusion des villes de Saint-Jean-sur-Richelieu, Iberville, l'Acadie, Saint-Luc et Saint-Athanase en 2001, aucun contrat de travail n'avait été conclu avec la nouvelle ville. Les deux décisions arbitrales mettent fin aux litiges et établissent deux conventions collectives distinctes, l'une pour les cols bleus et l'autre pour les cols blancs.

Du côté syndical, on a accueilli favorablement les décisions arbitrales. Claude Héту, directeur adjoint du SCFP et responsable du secteur municipal, a souligné que « l'arbitre, Me Cliche, a bien compris les enjeux et les difficultés au chapitre des relations de travail lors de

*fusions municipales* ». Il a ajouté que « ces décisions sont tout à fait conformes à la lettre et à l'esprit des lois 124 et 170 qui ont imposé aux employés un mode de négociation exceptionnel lors des regroupements municipaux ».

Pour les deux syndicats, ces décisions seront l'occasion d'un nouveau départ et de tourner la page sur des relations du travail très difficiles ces dernières années. Claude Héту rappelle que « comme c'est souvent le cas lorsqu'un tribunal tranche un litige, certaines parties font notre affaire et d'autres moins. Mais, comme le veut l'adage, la pire des solutions négociées vaut souvent mieux qu'un arbitrage. Nous acceptons la décision de l'arbitre et nous sommes prêts à aller de l'avant pour continuer d'offrir les meilleurs services possibles à la population de Saint-Jean. »

Précisons que les conventions collectives qui sont imposées par l'arbitre couvrent la période du 1<sup>er</sup> janvier 2002 au 31 décembre 2005. Entre autres, on y décrète un gel salarial pour 2002 et des augmentations de 3 % pour chacune des trois années suivantes. Selon les nouvelles dispositions, les cols blancs travailleront 32,5 heures semaine, sauf horaire particulier, et les cols bleus 40 heures, à compter du 5 septembre 2005.

#### Longueuil

Dans une autre ville fusionnée pas très loin, à Longueuil, les représentations des cols bleus et de la Ville devant le médiateur-arbitre ont été conclues à la mi-juillet. On s'attend à ce qu'une décision qui imposera une convention collective soit rendue d'ici peu.

### Global file à l'anglaise ?

Suite à la récente annonce de Global Television de transférer ses activités de mise en ondes de CKMI, sa station de Québec, vers Toronto, le SCFP a porté plainte au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Le SCFP estime qu'en procédant à ce transfert, Global outrepassa aux dispositions de sa licence.

« Global est entré par la porte d'en arrière en faisant croire à tout le monde qu'elle ouvrirait une station dans la ville de Québec. De la quarantaine d'employés promis pour Québec, il n'en restera plus que huit! », déplore Michel Bibeault, coordonnateur du secteur des communications du SCFP. « Je suis assez scandalisé, ajoute-il, de voir que Global prend des engagements envers le CRTC qui les consigne par écrit et que, par la suite, Global se comporte comme si rien de tout cela n'avait jamais existé. C'est assez cavalier merci! »

Rappelons qu'au moment de la demande de licence, CanWest Global s'engageait à faire de CKMI sa principale assise au Québec. On promettait 75 employés dès l'ouverture de la station, dont la majorité serait à Québec. Global promettait même 100 employés la seconde année, dont un ajout de plusieurs postes à Québec.

## Westmount et Côte-Saint-Luc

### La gestion de l'eau privatisée ?

L'appel d'offres, lancé par le Comité de transition de l'agglomération de Montréal, sur la gestion des réseaux d'aqueduc et d'égout des villes défusionnées de Westmount et Côte-Saint-Luc, prenait fin le 6 septembre. Selon l'échéancier du Comité, les contrats devraient être signés le 22 novembre prochain avec les firmes privées. Celles-ci auront aussi la tâche de poser un diagnostic sur l'état des réseaux, et de proposer un

plan d'intervention.

Le syndicat des cols bleus regroupés de Montréal (SCFP 301) s'inquiète des impacts de cette privatisation et des motivations d'un tel choix. « Pourquoi s'adresser au privé quand Montréal possédait et possède toujours les ressources et les compétences pour assurer un service public de qualité? Si la firme choisie ne dégage pas les profits prévus, qui nous dit qu'elle n'installera pas des compteurs d'eau pour

*faire payer les citoyens? C'est d'autant plus préoccupant que cette compagnie devra également assurer le suivi de la consommation. Enfin, pourquoi la population des deux municipalités devrait-elle payer encore, pour une évaluation de leurs systèmes d'aqueduc et d'égout que la Ville de Montréal a déjà fait », demande Michel Fontaine, conseiller syndical SCFP.*

## Encore Québec qui écope !

# Compressions à TQS-Québec

Le syndicat des employés de TQS-Québec a vigoureusement dénoncé l'abolition de sept postes et demi annoncée par la direction de la station de télévision. Il s'agit d'une réduction draconienne d'environ 12 % des effectifs qui affectera directement la couverture journalistique des événements régionaux.

Suite à ces compressions, TQS-Québec ne produira plus que 10 heures et demie d'émissions locales par semaine. Il y a peine trois ans, la production locale s'élevait à 18 heures.

Mario Vaillancourt, délégué

syndical des employés de TQS-Québec, déplore les compressions annoncées. « Elles affecteront directement la couverture journalistique des événements régionaux, précise-t-il. Ce qui choque, c'est que pendant qu'on coupe à Québec, Cogeco injecte des sommes importantes pour produire des émissions de télé-réalité, talk-show et d'information, toutes produites à Montréal. »

Il ajoute que depuis son ouverture en 1989, TQS Québec a toujours été très engagée dans son milieu. « Les employés estiment que la population de la région de

la Capitale-Nationale mérite une couverture de qualité. La disparition de sept postes et demi nuira certainement à la qualité des bulletins de nouvelles », de conclure Mario Vaillancourt.

### TQS-Québec

En ondes depuis 1989, la station de TQS à Québec diffuse pour un bassin de population d'un million. La station compte environ 60 employés réguliers et une vingtaine de surnuméraires, employés salariés tous membres du SCFP 3946.

SUITE DE LA PAGE 1

## Gestion de l'eau

Cette situation est inusitée car, avant le regroupement de janvier 2002 sur l'île de Montréal, les réseaux d'aqueduc des deux municipalités appartenaient à la Ville de Montréal qui était responsable de leur entretien. Dans la nouvelle structure, les frais de production et d'assainissement de l'eau

seront assumés par le Conseil d'agglomération, et les municipalités défusionnées devront ensuite gérer elles-mêmes les réseaux locaux, assurer la distribution et voir à l'entretien des infrastructures.

« Au départ, on parle d'un contrat de deux ans (2006-2007), mais la Loi 62 permet aux municipalités d'offrir des contrats pour l'exploitation des systèmes d'aqueduc et d'égout pouvant aller jusqu'à 25 ans!

Y aura-t-il une clause de reconduction automatique ou accélérée? Dans ce cas, la population des deux villes serait prise au piège, et pour longtemps. Quand on connaît l'importance des coûts générés par la réfection des réseaux d'eau, on se demande bien où une entreprise trouverait son intérêt dans des contrats à court terme », fait remarquer Michel Fontaine.

## EN RAFALE

Une trentaine de cols bleus de Montréal ont manifesté lors du lancement de la campagne électorale du maire Tremblay, le 28 août dernier.

•••

Le 29 août, une coalition intersyndicale a déposé, au conseil municipal de Montréal, une pétition signée par 5000 employés de la Ville et de la STM pour réclamer la création de **garderies 24/7** (24 heures par jour et sept jours semaine). Au printemps 2004, Montréal proposait une « gestion responsable, basée sur un nouveau partenariat avec les employés, en conciliant la vie au travail et la vie hors travail adaptée aux diverses situations des employés municipaux ».

## La semaine de trois jours

Le 2 septembre, à Mirabel, les quelque 200 syndiqués de Technicolor (SCFP 4537) ont accepté dans une proportion de 73 % leur nouvelle convention collective. Le contrat instaure la semaine de travail répartie en trois journées de 12 heures pour environ 80 % du personnel, crée 25 postes réguliers et conventionne les horaires de travail. Les employés recevront des hausses de 6 % en trois ans, un montant forfaitaire équivalent à 2,5 %, en plus de voir les échelons salariaux de base augmentés de 13 % (les échelons supérieurs sont également ajustés en conséquence). Le nouveau contrat de travail prendra fin le 31 décembre 2007.

# SCFP

Syndicat canadien de la fonction publique



SCFP En Bref est publié dix-huit à vingt fois par année par le Service de l'information du SCFP. Les articles de ce bulletin peuvent être reproduits pourvu qu'on en mentionne la source. Les caricatures ne peuvent être reproduites que par nos syndicats locaux ou affiliés. Nous vous encourageons à nous faire parvenir toute nouvelle d'intérêt par téléphone (514-384-9681, poste 239), ou par courriel (jbergeron@scfp.qc.ca). Une version en langue anglaise, *CUPE In Brief*, est aussi disponible. Les plus récents numéros du *SCFP En Bref* peuvent être téléchargés électroniquement à partir de notre site.

<http://www.scfp.qc.ca>

### L'Équipe du SCFP En Bref

Robert Bellerose et Alexandre Boulerice, rédaction

Jocelyne Bergeron, secrétaire de rédaction

Patrick Desharnais pour la caricature

Montage : Marcel Huot (Legris Service Litho Inc.)

Dépôts légaux : Bibliothèque nationale du Québec ISSN 1499-2841  
Bibliothèque nationale du Canada 830234



scfp.qc.ca

## Secteur public

# Des journées de grève

En marge des négociations avec le gouvernement Charest, nos membres du secteur de l'éducation, principalement le personnel de soutien, ont exercé des moyens de pression à la rentrée. Une autre journée de grève de 24 heures est prévue pour le mercredi 15 septembre. Tous ces débrayages font partie des actions menées par le Front commun CSN-FTQ.

Le conseiller syndical SCFP et coordonnateur à la mobilisation de la FTQ, Michel Murray, se demande à quel jeu joue le gouvernement Charest. « *On ne peut pas faire constamment des appels au calme et en même temps, piquer les gens au vif en ignorant leurs demandes pour améliorer leurs conditions de travail et les services qu'ils donnent. Cette attitude-là n'a rien de propice à*

*une saine négociation, ça ressemble plutôt à une attitude de confrontation. Il est temps que ça cesse!*

*On ne peut pas constamment demander à nos membres de mettre de l'eau dans leur vin. »*

Récapitulons. En ce qui concerne nos syndicats SCFP, des journées de grève de 24 heures ont été déclenchées à la rentrée scolaire par le personnel professionnel ou de soutien dans les quatre cégeps et les 15 commissions scolaires, les 29 et 31 août et les 1<sup>er</sup> et 6 septembre. Fait étonnant, dans plusieurs cas, les directions d'établissement ont décidé de fermer boutique même si le personnel en grève ne représentait parfois que 10 % des employés. À se demander si les patrons ne voulaient pas délibérément grossir le problème

pour stigmatiser l'opinion publique...

À la grève perlée de la rentrée, succédera une grève générale de 24 heures le mercredi 15 septembre. C'est l'annonce faite aux médias par le Front commun mercredi dernier.

Exaspérés par l'attitude gouvernementale depuis le début de la négociation dans le secteur public, les employés de soutien de 45 commissions scolaires appliqueront un arrêt de travail d'une demi-journée en après-midi (CSN) ou d'une journée complète (FTQ).

Dans le cas de la FTQ, ce sont 15 commissions scolaires qui seront visées. Dans trois d'entre elles, le personnel professionnel sera aussi en grève.

## Collège Saint-Paul

Rien n'a bougé au collège Saint-Paul de Varennes et pourtant, ce n'est pas l'action qui a manqué! Au moment d'écrire ces lignes, le lock-out des enseignants (SCFP 1707) est toujours maintenu. Depuis la parution du dernier *En Bref*, il y a eu rupture des négociations. Les syndiqués ont manifesté, à Montréal, avec leurs collègues cadennassés du collège Saint-Sacrement. Mais surtout, la direction de l'école a finalement rencontré les parents des élèves. Mercredi dernier, plus d'un millier d'entre eux s'étaient entassés dans la basilique de Varennes pour entendre les explications du directeur et exprimer leur colère devant le report de la rentrée scolaire. Face à l'indignation des parents, le directeur n'a eu d'autre choix que d'accepter de reprendre contact avec le conciliateur pour réactiver les pourparlers. Un dossier à suivre...

## Rivière Magpie

# Les apparences sont trompeuses

Les quatre grands syndicats SCFP qui représentent environ 17 000 employés de la société d'État ont dénoncé le gouvernement Charest qui utilise l'hydroélectricité, notre richesse naturelle, à des fins purement politiques.

La récente annonce du ministre de l'Énergie d'autoriser un développement hydroélectrique privé sur la rivière Magpie vient confirmer la volonté du gouvernement libéral de morceler la

propriété publique de l'énergie électrique au Québec. Cette décision, présentée comme une bouffée d'air frais pour la MRC de la Minganie, cache en fait un geste plus grave de conséquences : la dénationalisation de notre ressource naturelle.

Nos membres du secteur hydroélectrique estiment qu'il est très difficile pour des élus locaux de refuser cette manne, laissés à eux-

mêmes par un gouvernement incapable d'étoffer une véritable politique de développement économique et social régional. Cependant, font-ils remarquer, ce saupoudrage ne réglera en rien le problème de l'emploi en région.

Pourquoi ne pas avoir confié à Hydro-Québec le développement de ce site de production, dans le cadre d'une planification énergétique responsable au niveau du développement hydro-

électrique? Il ne faut qu'un seul maître d'œuvre pour maintenir le fragile équilibre entre le comblement des besoins et la préservation de nos sites. À maintes reprises, Hydro-Québec en a prouvé les bienfaits pour les communautés locales lors du développement de centrales hydroélectriques, et cet apport se prolonge bien au-delà de la période de construction des ouvrages.

SUIITE DE LA PAGE 1

## Global

Lors des audiences publiques du CRTC tenues à Montréal en décembre 1996, monsieur Glen O'Farrell, haut dirigeant de CanWest Global à l'époque s'engageait de façon on ne peut plus claire. Il déclarait au CRTC : « *Notre engagement au plan de l'emploi c'est de créer 75 postes la première année, dont la majorité sera à Québec. La seconde année, ce nombre sera porté à 100 et une partie des postes additionnels seront à*

*Québec.* » (Page 1147 des transcriptions verbatim du CTRC, traduction de l'anglais).

Le lendemain du transfert de la mise en ondes vers Toronto, vraisemblablement le 26 septembre, Global ne comptera plus que huit employés réguliers et un à demi-temps à la station CKMI de Québec. On est loin du compte. On s'interroge sur ce qui restera de toute la production locale promise par Global.

« *Pour quiconque a suivi le dossier, on voit que Global se moque éperdument des promesses qu'il a faites à la population et à la ville de*

*Québec. Maintenant qu'il a pris le marché de toute la province, il se sauve à Toronto avec la petite caisse. Encore une fois, la ville de Québec s'est bien fait avoir* », lance Mario Gervais, président du SCFP-Québec, mais aussi citoyen de la Capitale nationale.

De son côté Paul Moist, président du SCFP pour tout le Canada, s'est dit consterné d'apprendre que Global abandonne Québec de la sorte. « *On ne fait pas des promesses uniquement pour s'accaparer un marché, a-t-il fait remarquer. Global a promis de développer une station de télévision de*

*langue anglaise à Québec. Elle doit maintenant honorer ses promesses et ainsi contribuer à créer des liens entre les deux communautés linguistiques.* »

### La bataille continue

La bataille pour le respect des promesses faites par Global ne fait que commencer.

Tous les membres du SCFP sont invités à protester auprès du CRTC et à signifier leur appui aux employés de CKMI via le site Internet du SCFP-Québec ([www.scfp.qc.ca](http://www.scfp.qc.ca)).

## Agenda

6 septembre

au 7 octobre 2005

Votes d'allégeance  
syndicale

Secteur de la santé et des  
services sociaux

3 au 7 octobre 2005

Congrès du SCFP

Centre des congrès  
Winnipeg

Caucus du Québec  
les 2 et 5 octobre

22 et 23 septembre 2005

Conseil général du CPAS

Hôtel Crowne Plaza,  
Montréal

8 et 9 décembre 2005

Conseil général du CPAS

Hôtel Crowne Plaza  
Montréal

Agenda  
plus détaillé  
sur le site Web

[scfp.qc.ca](http://scfp.qc.ca)

## L'essence hors de prix

